

page 675 lectures

PRE



LE DÉFI EUROPÉEN DE 1963 À NOS JOURS

Hélène Miard-Delacroix

Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion,
2011, 394 pages

C'est une analyse ample et magistrale des relations franco-allemandes depuis le traité de l'Élysée que nous livre Hélène Miard-Delacroix, germaniste, professeur à la Sorbonne et sans doute, avec Alfred Grosser, l'un des meilleurs spécialistes de l'Allemagne en France. De prime abord, vient certes la question : qu'apporte encore un nouveau livre sur les relations franco-allemandes ? Pas un jour sans qu'un grand quotidien ne consacre un article à la relation entre Paris et Berlin. D'innombrables contributions de fond lui ont été consacrées dans des revues spécialisées. Et pourtant l'œuvre d'H. Miard-Delacroix comble un vide : aucun ouvrage n'existe en français qui traite sur une période longue de l'ensemble des aspects de la relation franco-allemande. Or, ce sont les interactions entre les dimensions nationale et internationale, la vue d'ensemble des enjeux économiques et politiques auxquels les deux pays sont confrontés, ainsi que la mise en perspective de l'évolution sociétale et de ses influences culturelles pour les deux pays, qui permettent de comprendre la réalité d'une relation bilatérale si riche et complexe.

L'auteur a donc fait un travail de pionnier remarquable, qui s'inscrit dans un projet de recherche réalisé sous les auspices de l'Institut historique allemand de Paris. Celui-ci a en effet donné naissance à un véritable panorama – inédit et composé de 11 volumes publiés dans les deux langues – de l'histoire franco-allemande, de l'empire des Francs à nos jours. Cinq des onze tomes sont consacrés à la période 1871-2011. L'ouvrage d'H. Miard-Delacroix, le dernier de la collection, couvre la période allant de 1963 à nos jours. Défi considérable car non seulement la transformation des sociétés et économies des deux pays s'accélère, comme le souligne l'auteur, entre le début des années 1960 et la fin des années 2010, mais la France aura en réalité affaire à trois pays différents : la république fédérale d'Allemagne (RFA), la République démocratique allemande (RDA), puis l'Allemagne unie, le tout étant marqué par la rupture profonde de l'année 1989. Comment traiter dans un même volume des questions politiques, économiques, socioculturelles, voire diplomatiques et militaires, alors qu'elles se situent dans deux cadres fondamentalement différents : la guerre froide et l'après-guerre froide ? L'auteur relève parfaitement le défi et montre au contraire la continuité (certes dans le changement) qui caractérise les deux périodes, ce qui relativise quelque peu la rupture de 1989 et les différences entre la « République de Bonn » et



la « République de Berlin ». L'ouvrage souligne ainsi qu'au-delà de la chute du Mur, d'autres césures existent et forment un tout, qu'il s'agisse de 1968 et de son impact sur les deux pays, de la double élection de Valéry Giscard d'Estaing et d'Helmut Schmidt en 1974, de l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981 ou bien du 11 septembre 2001. Vu sous cet angle, le bilan de 50 ans de « coopération » franco-allemande prend tout son sens.

L'auteur ne s'est pas seulement attaqué à une période à la fois riche et vaste, mais il s'est efforcé d'analyser pratiquement toutes les données de cette relation bilatérale, alors que souvent chercheurs et experts limitent leur champ de réflexion à des aspects particuliers, tels que la construction européenne, les enjeux géopolitiques et sécuritaires ou bien la coopération économique bilatérale. H. Miard-Delacroix rompt avec cette approche et propose une analyse qui couvre pratiquement tous les aspects de cette relation, démarche qui s'inscrit d'ailleurs dans la logique et la matrice de cette énorme collection de 11 tomes. On retrouve ainsi une démarche en deux parties d'une très grande cohérence, les parties étant axées sur les dimensions à la fois internationale et bilatérale des relations franco-allemandes.

La première, sans doute plus familière des historiens et des experts en relations internationales, est consacrée au rôle, comme objets et sujets, de la France et de l'Allemagne (ou plutôt des Allemagnes) dans le système international de la guerre froide, puis de l'après-guerre froide. Sont successivement analysés, dans des chapitres denses et compacts, la période gaullienne postérieure à 1963, les divergences franco-allemandes sur l'*Ostpolitik*, les troubles économiques et monétaires qui interviennent après la fin des Trente glorieuses, l'affaire des euromissiles et ses suites, les rapports entre la France et « l'autre Allemagne », le difficile passage de l'unification et enfin les enjeux de l'après-guerre froide. Ce dernier chapitre mériterait un livre à lui tout seul, mais cette solution aurait fait exploser la logique d'ensemble de la collection. L'objet du présent ouvrage n'était d'ailleurs pas d'écrire une histoire des relations internationales mais de mettre en lumière les divergences d'approche qui caractérisent les politiques étrangères de deux pays qui évoluent dans un même cadre, à la fois communautaire, occidental et global. Et ces divergences sont parfois profondes, qu'il s'agisse de la façon dont sont abordés la politique militaire (notamment du point de vue de l'armement nucléaire et de la gestion des conflits) ou les rapports avec les pays d'Europe de l'Est, ou qu'il s'agisse des stratégies politiques et économiques élaborées pour faire face aux enjeux de la construction communautaire, à la crise économique et à l'instabilité monétaire.



La seconde partie traite de l'évolution intérieure des deux pays, évolution riche en contrastes dans certains choix, comme le souligne l'auteur, mais aussi riche en similitudes. H. Miard-Delacroix revient très largement sur l'année 1968 et sa place dans l'histoire des deux pays, soulignant l'impact sur l'évolution sociétale en France et en Allemagne de la révolte contre l'ordre établi, contre le conservatisme gaulliste d'un côté et les « années de plomb » adenaueriennes de l'autre. Mais elle insiste aussi sur ce qui différencie les deux révoltes, qu'il s'agisse du lien (absent en RFA) entre étudiants et ouvriers, ou bien du caractère même de la révolte, plus éruptive et insurrectionnelle en France, plus durable et plus structurée en RFA. De même, si le phénomène du terrorisme est présent dans les deux pays à partir des années 1970, il représente une mise à l'épreuve de l'état de droit infiniment plus profonde en Allemagne fédérale qu'en France. L'auteur insiste sur le fait que « la différence entre l'Allemagne et la France réside dans le fait que, du côté français, l'évolution fut moins directe par glissement du mouvement de 1968 vers le terrorisme ». De même, il faut insister sur le décalage temporel et sur la durée du défi, ainsi que sur les différences au niveau de l'impact que le phénomène a eu sur les deux sociétés.

Mais les différences ne s'arrêtent pas là. H. Miard-Delacroix consacre un chapitre entier à la comparaison des régimes et des cultures politiques français et allemands, ainsi qu'au rôle que le communisme a joué dans les deux pays – un chapitre qui met en évidence la différence entre pratiques de la démocratie : les notions de « république, de Parlement, d'exécutif, voire de démocratie, n'ont pas le même sens en France qu'en Allemagne ». Au-delà du défi que le terrorisme et le communisme ont lancé aux deux régimes démocratiques dans les années 1970 et 1980, se pose depuis Maastricht la question des inerties qui peuvent résulter de nos traditions politiques respectives confrontées aux transferts de souveraineté nécessaires pour consolider la construction européenne. Face au défi de l'intégration, l'auteur rappelle que les uns hésitent, mettant en avant le respect de la république une et indivisible, et que les autres se rebiffent en mettant en avant les prérogatives inaliénables du Bundestag (et donc du parlementarisme) et les équilibres internes au fédéralisme... De même, que de différences entre la mémoire allemande et la mémoire française, la culture de la mémoire et le rôle de l'Histoire de part et d'autre du Rhin : différences trop larges pour qu'on puisse ici résumer en quelques lignes les développements que l'auteur consacre à ces questions.

L'évolution économique et sociale des deux pays fait l'objet de trois chapitres, traitant des mutations des sociétés du travail française et allemande dans le contexte de la crise, puis des milieux, des valeurs, des



modes de vie et des inégalités de part et d'autre du Rhin. Enfin sont abordées les questions de la citoyenneté et de la nationalité (et de leurs évolutions) en France et en Allemagne. Cette deuxième partie, magistrale, s'achève avec deux chapitres consacrés à la question du « moteur » franco-allemand dans la construction européenne et au bilatéralisme franco-allemand. Dans ce dernier chapitre, qui constitue une suite logique des analyses qui précèdent, l'auteur souligne qu'une forte majorité de Français et d'Allemands estiment que la relation avec le voisin est importante, ce qui n'est nullement la garantie d'une bonne connaissance de l'autre, ni de l'élimination de clichés d'un autre temps.

On constate dans les faits un étonnant parallélisme des évolutions économiques et sociales, des paysages politiques, des modes de vie, des systèmes de valeurs et des phénomènes culturels qui agitent les deux pays. Français et Allemands vivent dans un même monde et dans une même Europe, mais de la comparaison se dégage aussi la permanence d'une solide différenciation, qui nous fait à la fois proches et dissemblables. Pour comprendre l'essence de cette relation parfois si paradoxale et afin de décortiquer nuances et degrés de ce partenariat – ainsi que son évolution dans le temps –, l'ouvrage d'H. Miard-Delacroix est désormais une boussole indispensable.

Hans Stark

Secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Ifri et professeur à l'université Paris-Sorbonne



RELATIONS INTERNATIONALES

DANS LA MÊLÉE MONDIALE : 2009-2012

Hubert Védrine

Paris, Fayard, 2012, 513 pages

Bien qu'ayant quitté les affaires depuis dix ans, l'ancien ministre des Affaires étrangères n'a cessé de scruter et de commenter l'évolution des relations internationales, à la fois dans le cadre de son activité de conseil et par son implication continue dans les réseaux politiques, intellectuels et médiatiques. Comme il l'avait fait dans des ouvrages précédents (*Face à l'hyperpuissance* [Fayard, 2003], *Le Temps des chimères* [Fayard, 2009]), il présente dans cette nouvelle publication l'ensemble de ses discours et articles des trois dernières années. Hubert Védrine n'est pas un universitaire, théoricien ou historien des relations internationales, à l'exemple de Henry Kissinger ; il est plus adepte des analyses courtes et opérationnelles que des longues réflexions théoriques. Il n'en présente pas moins l'originalité (unique en France, à son niveau) d'être à la fois un praticien et un intellectuel des relations internationales et de la politique étrangère.

Publier un recueil d'articles et d'interventions présente à la fois un avantage et un inconvénient. L'inconvénient, ce sont les redites inévitables et l'absence de mise en perspective, encore qu'Hubert Védrine ait pris soin d'ordonner par thèmes ces textes portant sur

des sujets très variés, et d'y ajouter une préface générale. L'avantage est de voir émerger à travers ces contributions successives, qui prennent parfois la forme de dialogues avec des journalistes, des responsables et des intellectuels, une véritable maïeutique.

Car il y a de la sincérité chez Hubert Védrine. Sa vérité est une pensée structurée, mûrie par l'expérience et la réflexion, qui ne cède pratiquement jamais aux modes, aux facilités ou à l'opportunisme politique, mais garde en permanence, avec un souci de haute exigence, le cap du long terme et de l'intérêt du pays. Hubert Védrine « cherche à être intellectuellement honnête et à dire des choses vraies ». Il analyse et ordonne les phénomènes et les mutations géopolitiques, relativisant par exemple la portée du 11 septembre ou de l'affaire WikiLeaks par rapport aux deux grands enjeux qui lui semblent majeurs aujourd'hui : la montée des émergents (la perte du monopole occidental de la conduite du monde) et la question écologique (il a récemment lancé le concept d'« écologisation », après avoir popularisé dans les années 1990 celui d'« hyperpuissance » américaine). En parfait accord avec les orientations de Barack Obama, qu'il soutient, sa pensée est profondément universaliste (« J'essaie de contribuer, par mes écrits et mes réflexions, à ce que l'Occident soit plus universel ») et, sur le plan de la méthode, défend le rôle de la diplomatie qui est de parler aussi à ses

ennemis ou à ceux avec lesquels on n'est pas d'accord.

Pour autant, Hubert Védrine, loin d'être un idéaliste, revendique fermement son ancrage dans la *Realpolitik*, et à ce titre revendique un rôle original (par rapport au *mainstream* intellectuel-médiatique) en soumettant les « mots valises » (communauté internationale, gouvernance, « fédéralisme » européen, etc.) à une critique acérée, et en prenant (non sans un certain courage politique) le contrepied des croyances dominantes sur la promotion des Droits de l'homme et de la démocratie (« L'évangélisation selon Saint-Paul reste le logiciel profond des élites européennes à travers les siècles »). Il prend soin par exemple de distinguer entre « droit d'ingérence » (critiquable en général) et « responsabilité de protéger » (qu'il faut parfois mettre en œuvre, par exemple en Libye). Il a mis en garde très tôt contre l'illusion que les révolutions arabes apporteraient rapidement la démocratie. Il veut réveiller l'Europe en mobilisant l'énergie des États-nations, plutôt que par une fuite en avant dans une Europe « postdémocratique » et « post-tragique » (« Faisons l'Europe par le haut, par convergence de nos ambitions, et non par épuisement collectif »).

On prend beaucoup de plaisir – même si l'on n'est pas toujours d'accord sur tout – à ces analyses lucides, limpides, stimulantes et clarificatrices, sans concessions,

qu'expriment les écrits d'H. Védrine. On en prend d'autant plus que l'ancien ministre a l'art des formules savoureuses (Obama et Clinton gèrent le processus de démocratisation de l'Égypte « comme un transport de nitroglycérine » ; « dans la mondialisation, il y a les mondialisateurs et les mondialisés » ; la « bagarre multipolaire » ; la Russie « puissance surnageante » ; la défense européenne et son « côté boy-scout » ; l'Europe court le risque de devenir « un ensemble gélatineux qui n'a plus de pensée propre » et « l'idiot du village global » ; etc.). Bref, une lecture à recommander à tous ceux qui veulent réfléchir sur l'évolution du monde et mieux le comprendre.

Maxime Lefebvre

SÉCURITÉ

THE CHANGING CHARACTER OF WAR

Hew Strachan
et Sybille Scheipers (dir.)
Oxford, NY, Oxford University
Press, 2011, 564 pages

La question de la rupture ou de la continuité dans la guerre est cruciale, non seulement pour le monde académique, mais également en raison de ses implications politiques. L'ouvrage coordonné par Hew Strachan et Sybille Scheipers résulte d'un programme de recherche lancé en 2003. Résolument multidisciplinaire, il s'attache à délier le nœud qui unit ces deux processus.



Partant de l'assertion clausewitzienne selon laquelle la guerre a une seule nature mais des caractéristiques changeantes, les auteurs testent les réflexions issues du monde académique depuis la fin de la guerre froide : le paradigme des « nouvelles guerres » au nom des identités communautaires, le rôle de la technologie comme moteur du changement, le passage des guerres interétatiques aux guerres intraétatiques, la prééminence des pertes civiles, l'apparition de nouveaux acteurs qui relativisent, voire éliminent, l'État, le retour des théories de la « guerre juste » ou encore l'identité des nouveaux combattants (enfants soldats, mercenaires ou même robots).

L'originalité de ce programme de recherche tient à la relation étroite qu'il établit entre les constatations empiriques, les perceptions contemporaines et les conséquences politiques du discours sur la « nouveauté » de la guerre et de la menace. Les contributeurs mettent en lumière les changements réels mais en soulignant leur faible impact sur le phénomène de la guerre. Si le lien entre l'État, la nation et la guerre semble s'étioler, c'est à la fois parce qu'il s'agit d'une anomalie – européenne et occidentale – mais aussi parce que s'opèrent des mouvements de balancier dans les normes qui règlent la guerre. La « nouveauté » supposée des conflits contemporains repose ainsi sur une lecture superficielle de

l'Histoire, fondatrice de narrations durables. Si les évolutions chronologiques et l'apparent désordre qui règnent depuis les années 1990 semblent confirmer la perception du changement, l'insistance sur la culture stratégique comme déterminant du comportement des acteurs pointe plutôt vers une impression de permanence, voire de pesanteur. Si la « nouveauté » est ainsi davantage affaire de perception, il faut en trouver la raison dans les discours politiques qui justifient la guerre. Ces derniers, comme illustrés par la « guerre à la terreur » et la menace du djihadisme, tendent en effet à insister sur cet aspect pour souligner le chaos du présent et la nécessité de prendre les mesures adéquates (mesures d'exception notamment) afin de contrer les menaces. Or ce biais tend à produire des stratégies et des politiques insuffisantes, voire contre-productives.

The Changing Character of War est un ouvrage stimulant qui examine les présupposés sur lesquels se construit l'image de la guerre et des relations internationales. On pourra regretter que, en dépit du caractère international de l'ouvrage, les universitaires anglo-saxons y soient surreprésentés (Pascal Venesson y est le seul Français). Il y manque donc le pan entier des travaux du monde francophone, autour des notions de « guerre juste » (Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer ou Jean-Vincent Holeindre), de « raisonne-



ment stratégique » (Laure Bardiès) ou encore des effets de la « technologisation » (Joseph Henrotin).

Stéphane Taillat

**LES GUERRES DE L'EMPIRE GLOBAL :
SPÉCULATIONS FINANCIÈRES, GUERRES
ROBOTIQUES, RÉSISTANCE DÉMOCRATIQUE**

Alain Joxe

Paris, La Découverte, 2012,

261 pages

Essayer de penser les liens entre le capitalisme financier, élément le plus perturbateur des sociétés contemporaines, les guerres majeures depuis la fin de l'URSS et enfin les voies d'une stratégie de paix : tel est le projet d'Alain Joxe. Pour exposer ce lien entre économie et violence, il avance qu'existe un système *impérial* global lié à l'exercice de la violence et qui organise un maintien de l'ordre global notamment grâce à l'usage de la mutation numérique.

La notion d'empire renvoie ici à un contrôle du globe « dont les grandes fédérations ou confédérations d'États (les États-Unis, l'Inde, la Chine, l'Union européenne [UE]) font partie », « empire sans nom » caractérisé par l'exercice d'une chrématistique globale (au sens de l'opposition aristotélicienne entre une finance « usuraire » et une économie productive). Cet empire exerce non plus une souveraineté étatique, mais une « gouvernance insécuritaire », par mise en place d'insécurités se substituant à l'ennemi disparu. Le même mouve-

ment s'observe en économie, où la souveraineté des entreprises transnationales l'emporte sur celles des États, permettant un accroissement du profit par prédation. Cette prédation « systémique », « grâce à la révolution électronique, parviendrait à fuir les conséquences sociales des décisions spéculatives par l'échappée qu'autorise la globalisation, et à détruire la médiation politique et sociale des États démocratiques ». D'où l'hypothèse que « l'exploitation, comme un marché global d'addiction des besoins alimentaires de survie, naguère placés sous le contrôle modérateur d'un État [...] mène à des catastrophes globales [...] une guerre globale pulvérisée en versions locales sur l'ensemble des sociétés ».

Le raisonnement se poursuit dans une deuxième partie : « La définition de la sécurité par la croissance permanente d'un arsenal sans ennemi désigné ressemble à maints égards à la croissance sans limites des profits liés à l'usage de l'endettement usuraire ». L'auteur reprend une chronologie analytique des guerres menées par ou avec les États-Unis et leurs alliés, à travers l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). L'absence de buts politiques, au bénéfice d'objectifs militaires sans visée de long terme ou « fluides », entraîne une domination des facteurs techniques, donc la pression du complexe militaro-industriel. La technologie devient la seule stratégie dominante, incarnée dans le domaine



aérien, puis de nouvelles forces terrestres elles-mêmes suréquipées en électronique. On passerait avec l'Afpak (Afghanistan-Pakistan) à une *guerre à tout faire*, lieu d'expérimentation qui servirait moins les intérêts des acteurs politiques (États-Unis et leurs alliés) que ceux du « système mondial de gestion de la violence ubiquitaire et de promotion d'un armement répressif informatisé moderne », et transformerait les armées en polices de l'« empire global ». D'où la nécessité d'une relecture de Clausewitz.

La troisième partie, « irénologique », vise à définir une « stratégie démocratique contre l'empire global ». Pour susciter un « soulèvement démocratique » contre la finance mondiale et l'empire usuraire, la démarche identifie les caractéristiques de la victoire politique du néolibéralisme de guerre, puis les vulnérabilités du système, enfin quelques voies et moyens d'une défense face aux « vraies nouvelles menaces » et aux théorisations de la répression. L'éthique démocratique à conforter reposerait sur « l'indignation ; la mémoire des échecs des libérations espérées ; la restauration des buts politiques ; le contre-courant éthique chez les militaires ; le rappel que les marchés sont d'abord des hommes... », ainsi que sur le recours à un nouveau droit international, réglemant les organisations globales, mais se développant aussi dans le cadre régional de l'UE, via notamment un « Conseil de sécurité de l'UE ».

Peu d'ouvrages entreprennent une analyse critique simultanée des transformations de l'économie mondiale, des affrontements militaires, des conséquences des technologies informationnelles qui les sous-tendent et des dommages sociaux qu'ils provoquent. L'emploi de termes ou de concepts venus de différents « champs », de métaphores et d'analogies facilite des rapprochements, lève bien des « voiles d'ignorance », suscite l'imagination, la réflexion et surtout l'espérance. Ce qui n'exclut pas la précision de certaines analyses, notamment dans la deuxième partie, la plus longue, consacrée aux transformations militaires. Inversement, l'ampleur même des domaines abordés justifie interrogations et doutes. Mais la puissance suggestive du livre qui les suscite en fait aussi le principal mérite.

André Brigot

STRUCTURED ANALYTIC TECHNIQUES FOR INTELLIGENCE ANALYSIS

Richards J. Heuer
et Randolph H. Pherson
Washington, DC, CQ Press, 2011,
343 pages

CASES IN INTELLIGENCE ANALYSIS: STRUCTURED ANALYTIC TECHNIQUES IN ACTION

Sarah Miller Beebe
et Randolph H. Pherson
Thousand Oaks, CA, CQ Press,
2012, 244 pages

Ces deux ouvrages, complémentaires, s'adressent non seulement



aux analystes opérant dans le champ du renseignement d'État, mais aussi à tous les experts amenés à déchiffrer, calibrer et contextualiser les myriades d'événements complexes dont le monde post-guerre froide est devenu le théâtre.

Plus question de se satisfaire des recettes traditionnelles, nous expliquent en substance les auteurs (issus de la Central Intelligence Agency [CIA]), lorsqu'il s'agit de hiérarchiser les risques et les menaces. Le pragmatisme pointilliste des services spéciaux et la survalorisation voyeuriste du « secret qu'on arrache aux tiers » sont sources d'approximations en tous genres. Quant aux modèles conceptuels élaborés par la recherche scientifique, ils se montrent la plupart du temps trop éloignés des réalités de terrain pour faire sens (du moins dans l'instant). Être capable de produire des jugements impromptus 1) basés sur des informations ambiguës, incomplètes, parfois truquées ; 2) investis d'un minimum de pertinence ; 3) résistants à la critique argumentée des tiers (collègues, supérieurs, *managers*, clients) ; et 4) dotés de flexibilité adaptative, requiert d'autres approches méthodologiques, d'autres manières de lire, de penser et d'agir.

Structured Analytic Techniques propose dans cette direction un jeu de 46 outils ayant vocation à encadrer les démarches analytiques et à stimuler le jugement critique, sans

pour autant brider la créativité interprétative. Au menu : comment décomposer et visualiser un problème complexe, comment échapper au conformisme de bureau et générer sans heurts des idées dissidentes, comment fabriquer un scénario d'anticipation et dresser une liste d'indicateurs clés, comment produire et tester une hypothèse maîtresse, comment établir une connexion cause-effets (sans tomber dans le confusionnisme paranoïaque), comment remettre en cause une interprétation préférentielle, comment gérer les divergences d'opinions, comment faciliter les choix des décideurs de haut niveau (sans les manipuler à outrance). Point notable, les auteurs militent pour une collégialité accrue dans la fabrication du jugement expert. À la fois parce qu'ils se défient des distorsions cognitives susceptibles, à tout moment, de fausser les processus individuels d'évaluation raisonnée¹. Mais aussi parce qu'ils tiennent compte des bouleversements technologiques survenus ces 15 dernières années. Les progrès informatiques aidant, les professionnels de l'analyse de risques sont désormais en mesure d'externaliser leurs vues et de les exposer à un traitement critique à un stade d'idéation précoce.

Plus aéré, *Cases in Intelligence Analysis* reprend et prolonge les ensei-

1. R. J. Heuer a produit un texte de référence sur le sujet, voici une dizaine d'années : *Psychology of Intelligence Analysis*, CIA.



gnements figurant dans le premier ouvrage, mais sous une forme didactique. Concrètement, l'ouvrage intègre 12 cas d'étude mêlant interrogations à bases réelles (« Est-il raisonnable de penser que le physicien Wen Ho Lee a livré des secrets nucléaires à la Chine communiste ? », « Quels acteurs restés dans la pénombre auraient pu téléguider l'assassinat de Benazir Bhutto ? ») et scénarios spéculatifs (« Et si les FARC se mettaient en tête de lancer des attaques terroristes sur le territoire nord-américain ? »). Bilan : ces deux ouvrages sont indispensables pour quiconque fréquente un département de science politique ou d'administration publique et cherche, hors régurgitations scolaires, à se familiariser avec les garde-fous censés baliser l'analyse réactive et la prévision à chaud.

Jérôme Marchand

11 SEPTEMBRE, PARIS, 14 H 46

Mikaël Guedj
et Yoanna Sultan-R'bibo
Paris, Stock, 2011, 262 pages

Comment les attentats du 11 septembre 2001 ont-ils été vécus au plus haut niveau de l'État français ? Pour répondre à la question, les deux journalistes ne se sont pas contentés de consulter des articles de presse de l'époque ou des notes transmises par des hauts fonctionnaires. Ils ont mené des dizaines d'entretiens avec des personnalités politiques (Lionel Jospin, François

Hollande, etc.), des diplomates (François Bujon de l'Estang, Jean-David Levitte, etc.), des militaires (Henri Bentégeat, Alain Dumontet, etc.), des spécialistes du renseignement (Yves Bertrand) ou des membres de la société civile (Roger Cukierman, Dalil Boubakeur, etc.).

En septembre 2001, la France est en pleine période de cohabitation et l'élection présidentielle de 2002 approche. Alors qu'en période de cohabitation, le président de la République se trouve traditionnellement au second plan, les attentats du 11 septembre propulsent Jacques Chirac sur le devant de la scène. Le président est ainsi le premier chef d'État étranger à se rendre aux États-Unis après le drame. Il rencontre George W. Bush à la Maison-Blanche et survole les ruines du World Trade Center en compagnie du maire de New York, Rudolph Giuliani. L'hélicoptère qui transporte les deux hommes ne peut embarquer que quatre passagers. Claude Chirac s'arrange pour qu'un caméraman et un photographe participent au survol, excluant de fait des personnalités comme le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine ou le député André Vallini. Le coup médiatique est réussi : les images de J. Chirac survolant *Ground Zero* s'étalent à la une de la presse française. Pendant ce temps, L. Jospin supervise la mise en place du plan Vigipirate dans les gares parisiennes. Mikaël Guedj et Yoanna Sultan-R'bibo commentent : « Pendant que Chirac joue à plein

son rôle de chef d'État sur la scène internationale, Jospin doit garder la boutique. Un combat d'images forcément déséquilibré. » Et les deux journalistes d'expliquer que les attentats du 11 septembre, en faisant passer le Premier ministre au second plan et en orientant la campagne sur le thème de la sécurité, contribuent sans doute à expliquer la déroute du Parti socialiste lors de l'élection présidentielle de 2002.

Au-delà de cette analyse des conséquences électorales des attaques de New York et Washington, DC, cet ouvrage permet de mieux comprendre la manière dont les dirigeants politiques font face à une surprise stratégique. Dans les minutes qui suivent le *crash* du deuxième avion, l'appareil d'État se met en branle : la thèse de l'attentat ne fait plus de doute et les services de renseignements pointent immédiatement le réseau Ben Laden du doigt. Se posent alors des questions très concrètes. La France peut-elle être touchée à son tour ? Qui peut prendre la décision d'abattre un avion civil ? Les centrales nucléaires sont-elles suffisamment sécurisées ? Faut-il annuler le match de football France-Algérie qui doit se dérouler moins d'un mois après les attentats ?

À l'Élysée et à Matignon, on se demande aussi comment vont réagir les États-Unis. Les responsables politiques français souhaitent afficher une solidarité sans faille avec les Américains mais ils ne veulent

pas s'engager à l'aveugle dans une guerre, d'autant qu'on évoque déjà la possibilité de frappes contre l'Irak. Finalement, la riposte américaine se concentre sur l'Afghanistan et la France ne tarde pas à confirmer sa participation à la coalition internationale. Alors qu'on parle aujourd'hui des difficultés logistiques liées au retrait d'Afghanistan, il n'est pas inutile de relire le récit de l'entrée dans le pays des premiers marsouins – entrée qui a failli tourner au fiasco en raison du blocage des autorités ouzbeks.

Marc Hecker

MIGRATIONS

LES ÉPREUVES DE L'ASILE : ASSOCIATIONS ET RÉFUGIÉS FACE AUX POLITIQUES DU SOUPÇON

Estelle d'Halluin-Mabillot
Paris, EHESS, 2012, 301 pages

Terre d'asile, la France a longtemps octroyé généreusement le statut de réfugié. Elle le faisait d'autant plus volontiers que les demandes étaient peu nombreuses. Mais depuis la fin des années 1970 et la fermeture des frontières à la main-d'œuvre étrangère, les demandeurs se sont multipliés et, avec eux, le nombre de déboutés.

Beaucoup de travaux juridiques et sociologiques ont déjà pris pour objet d'étude les instances étatiques chargées d'étudier ces demandes et de délivrer le titre de réfugié : un



établissement public administratif, l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), et une juridiction spécialisée, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Estelle d'Halluin s'intéresse aux associations qui, en amont, aident les demandeurs à préparer leur dossier. Qu'elles fournissent des conseils sociojuridiques comme le Comité intermouvements auprès des évacués (la CIMADE), ou une expertise médicale comme le Comité médical pour les exilés (Comede), ces associations sont soumises à des injonctions paradoxales : accueillir l'exilé avec hospitalité mais, dans le même temps, le préparer à un processus de sélection rigoureux.

L'OFPRA et la CNDA ont des attentes institutionnelles auxquelles le demandeur doit satisfaire. Les associations les ont intégrées, qui aident le requérant à la rédaction de son « récit de vie », biographie argumentée qui énonce les persécutions subies et devra emporter l'intime conviction du décideur. Le rôle de ces « passeurs d'histoire » est de faire entrer ce récit dans les catégories juridiques de la Convention de Genève. De la même façon, les médecins et les psychologues sont sollicités pour produire un certificat médical attestant l'ampleur des séquelles physiques des persécutions subies. Dans un cas comme dans l'autre, la démarche ne va pas de soi quand la politique nationale, toujours plus concertée à l'échelle

européenne, enjoint d'accélérer la procédure d'évaluation des dossiers. Il faut brusquer le requérant pour lui faire raconter des épisodes douloureux et dévoiler des blessures traumatisantes. L'ouvrage entend restituer les dilemmes pratiques et moraux auxquels les intervenants sociaux comme les médecins sont confrontés et la manière dont ils les tranchent. Les comparaisons avec des acteurs du monde associatif britanniques et canadiens montrent que la gestion par le monde associatif de telles injonctions contradictoires est un trait caractéristique des politiques contemporaines de l'asile dans les démocraties ayant ratifié la Convention de Genève.

La démarche est d'autant plus délicate que, les demandeurs étant très nombreux et les ressources des associations limitées, elles sont obligées d'opérer, fût-ce inconsciemment, une forme de sélection. Cette nécessité est difficilement dicible pour des salariés et des bénévoles mus par un « militantisme de solidarité ». Elle n'en est pas moins inévitable. Utilisant les travaux de Jon Elster sur la notion de « justice locale », Estelle d'Halluin montre que deux modalités de discrimination sont possibles. La première, orientée vers le passé, est fondée sur le mérite des demandeurs : ceux qui auraient le plus de chances de voir leur demande aboutir seraient les mieux traités. La seconde, orientée vers le présent, est fondée sur leurs besoins

humanitaires : on fait plus d'efforts pour les plus vulnérables.

Dans un des chapitres les plus intéressants, Estelle d'Halluin fait la sociologie des employés, salariés ou bénévoles, de ces associations. Elle identifie une professionnalisation des intervenants sociaux : les pionniers, militants, peu diplômés et formés sur le tas, qui étaient parfois d'anciens demandeurs d'asile auxquels le statut de réfugié a été accordé, côtoient désormais des travailleurs plus jeunes et plus qualifiés, possédant souvent une solide formation juridique. Ils partagent plusieurs traits communs : une ouverture vers l'étranger et vers l'autre, la défense de l'accès à certains droits fondamentaux, une commune hostilité aux politiques antimigratoires de préférence nationale, etc.

La lecture de ce travail très dense, reposant notamment sur une observation participante menée pendant plus de deux ans en qualité de bénévole à la CIMADE, pourra être utilement complétée par le visionnage d'un documentaire remarquable sorti en salles début 2010, *Les Arrivants*, de Claudine Borjes et Patrice Chagnard, film qui plante sa caméra dans un centre d'hébergement et présente l'inlassable dévouement des travailleurs sociaux pour accommoder les demandeurs d'asile.

Yves Gounin

DÉVELOPPEMENT

REPENSER LA PAUVRETÉ

Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo
Paris, Seuil, 2011, 422 pages

Ce livre est une synthèse de travaux antérieurs réalisés par les auteurs ou d'autres chercheurs. Il constitue pour le lecteur l'occasion unique de suivre pas à pas une pensée exigeante, présentée de manière accessible même à des lecteurs non spécialisés.

Le titre français choisi pour ce livre est presque un contresens car le livre ne se limite pas à « repenser » la pauvreté. Il promet une « révolution tranquille ». Affirmant que les grandes politiques mises en œuvre n'ont guère réussi à réduire la pauvreté de masse dans les pays en développement, les auteurs cherchent très concrètement à identifier des « petits pas » qui pourraient être efficaces pour lutter contre divers aspects de cette pauvreté et finiraient par avoir un effet cumulatif, même dans des environnements politiquement peu favorables et corrompus. De nombreuses solutions aux problèmes de pauvreté peuvent être imaginées ; la question est de savoir pourquoi les pauvres ne les mettent pas en œuvre spontanément, alors qu'elles leur permettraient d'échapper aux « trappes à pauvreté ». Pourquoi n'utilisent-ils pas d'engrais ? Pourquoi ne choisissent-ils pas d'aliments plus nutritifs ?



Pour identifier ces « petits pas », en attendant l'« étincelle » qui engagera ces pays dans un véritable processus de développement, les auteurs ont fixé des standards élevés de rigueur scientifique. Ils dénoncent la pensée paresseuse qui fonctionne à partir de préjugés ou de postulats non vérifiés. En effet, il est bien difficile *a priori* de dire ce qui marche et ce qui ne marche pas pour réduire la pauvreté et d'expliquer pourquoi – surtout quand tant d'intérêts sont en jeu que l'idée d'une évaluation rigoureuse ne trouve pas que des partisans enthousiastes.

Le grand apport de A. V. Banerjee et E. Duflo, qui a fait leur célébrité, est leur volonté de promouvoir l'évaluation rigoureuse de certaines initiatives dans des domaines très divers (la nutrition, la microfinance, l'éducation, la santé, la distribution d'engrais, etc.). Ils ont (ré)introduit dans les sciences sociales les évaluations aléatoires utilisées depuis longtemps dans le domaine de la santé pour tester l'efficacité de nouveaux médicaments ou traitements. Pour éviter les biais dans l'évaluation, il faut tirer au hasard les individus qui feront l'objet de l'évaluation avant que l'initiative ne soit lancée et calculer ensuite l'impact différentiel pour les bénéficiaires. Cette méthode a permis de montrer, par exemple, que le microcrédit constitue un outil puissant pour améliorer le sort des pauvres, mais pas une solution miracle. Toutes les per-

sonnes qui reçoivent un microcrédit ne sont pas des entrepreneurs susceptibles d'investir de manière efficace pour sortir de la « trappe à pauvreté ». Et la méthode de prêt solidaire, si elle limite les risques du prêteur, limite aussi la prise de risque des emprunteurs.

Une conférence tenue en mars 2012 à l'initiative de l'Agence française de développement avec le réseau d'économistes européens European Development Network (AFD-EUDN), intitulée « Malaise dans l'évaluation : quelles leçons tirer de l'expérience du développement¹ ? », a confirmé l'intérêt des évaluations aléatoires, mais aussi leurs limites (en dehors de leur coût élevé et des problèmes éthiques bien connus). La méthode ne semble vraiment pertinente que dans des cas où la chaîne causale est facile à retracer et les effets attendus parfaitement mesurables. Par ailleurs, un travail réalisé dans le cadre de DIAL² (Développement, institutions et mondialisation) montre que très peu de chercheurs africains ont participé aux évaluations aléatoires en Afrique, ce qui limite l'appropriation de la méthode et des résultats.

Marc Raffinot

1. Voir le site : <<http://www.afd.fr/home/presse-afd/evenements/conference-eudn/EUDN2012>>.

2. V. Mendiratta, *Report Impact on Evaluation in Sub-Saharan Africa*, Paris, université Paris Dauphine, 2011-2013, « Document de travail ».

ÉTATS-UNIS

INTELLIGENCE AND US FOREIGN POLICY: IRAQ, 9/11, AND MISGUIDED REFORM

Paul R. Pillar
New York, Columbia University
Press, 2011, 413 pages

Cet ouvrage est une perle rare, qu'il faut traiter avec considération, car il exprime le point de vue articulé d'un ex-analyste de la Central Intelligence Agency [CIA] face aux critiques venues frapper la communauté du renseignement américain à la suite du 11 septembre et de la polémique sur les armes de destruction massive (ADM) irakiennes.

Ancien gradé de l'*US Army*, Paul R. Pillar a travaillé au National Counterterrorism Center (NCTC), puis exercé de 2000 à 2005 la fonction de *National Officer* en charge du Proche-Orient et de l'Asie du Sud (National Intelligence Council, NIC). À ce poste, il a pu se familiariser avec les processus complexes de focalisation du blâme, qui sont de mise dans l'appareil d'État américain, chaque fois que celui-ci doit expliquer pourquoi telle attaque surprise a pris au dépourvu les instances gardiennes et exposé les insuffisances managériales du pouvoir central. L'auteur, on le devine, n'a guère apprécié de voir ses qualifications professionnelles et celles de ses collègues mises en doute dans l'arène publique. C'est pourquoi il a pris le parti de combattre les représentations biaisées élaborées

par la classe politique et la haute administration à des fins auto-exonératoires, puis reprises et diffusées sans effort de distanciation critique par les médias de grande écoute.

Cet ouvrage reprend la plupart des argumentaires développés de longue date par les services spéciaux afin de combattre les critiques externes. Mais il le fait avec un art consommé de la dialectique et du raisonnement, qui tranche avec les sempiternelles geignardises de bureau. Point notable, Paul R. Pillar n'hésite pas à démystifier les appareils de renseignement. À ses yeux, la constitution récurrente de ces entités en boucs émissaires est fonction des ressources (pouvoirs/talents) supérieures qu'on leur prête. Dans la réalité, nous explique l'auteur, illustrations à l'appui, les services de renseignements sont loin d'être omniscients. Et ils n'ont quasiment pas d'impact sur la prise de décision stratégique. En cause : la fermeture cognitive des décideurs politiques de haut niveau et les appétits de pouvoir de leurs conseillers personnels, mais aussi le manque de stature des analystes bureaucratiques lambda, sous-équipés en termes de capital symbolique (publications, expériences concrètes, relations), pas toujours protégés et défendus comme il le faudrait par leurs supérieurs.

Plus concrètement, cet ouvrage démonte dans le détail les manipulations tendancieuses auxquelles



se livrent les représentants du Congrès et les *staffs* des commissions d'enquête, dès lors que se profile à l'horizon une grande refonte de la machinerie du renseignement, génératrice de gains de prestige. Les passages consacrés au rapport final de la Commission spéciale sur le 11 septembre méritent de ce point de vue une lecture attentive. Les remèdes proposés par Paul R. Pillar, en revanche, ne paraissent guère convaincants. Assurer la dépolitisation du renseignement, fort bien. Mais que pèse un service spécial qui refuse de rentrer dans le jeu de la connivence avec les pouvoirs en place ? De quels atouts propres dispose-t-il pour asseoir son indépendance et son autorité ? Comment peut-il persuader ses propres analystes de raisonner, non en termes carriéristes, mais en termes de vérités peu plaisantes à entendre et néanmoins incontournables ? L'ouvrage ne fournit pas vraiment de réponse convaincante à ces questions.

Jérôme Marchand

**TOP SECRET AMERICA: THE RISE
OF THE NEW AMERICAN SECURITY STATE**

Dana Priest et William M. Arkin
New York, Little, Brown, 2011,
296 pages

Dana Priest et William M. Arkin sont tous deux d'excellents collecteurs d'informations utiles. La première – journaliste d'investigation au *Washington Post* – s'est vue décerner le prix Pulitzer à deux

reprises. Le second a publié une dizaine d'ouvrages fort bien documentés consacrés pour la plupart aux forces armées américaines. Ensemble, ils ont coproduit en 2010 une série d'articles traitant de la dynamique d'expansion incontrôlée qui bénéficie, depuis plus d'une décennie, aux appareils de sécurité américains et aux tiers pécutiairement intéressés (entreprises du complexe militaro-industriel, fournisseurs, contractants et sous-contractants, sociétés militaires privées [SMP], ex-fonctionnaires pantouflards, etc.) évoluant dans leur sillage. *Top Secret America* s'inscrit dans le prolongement direct de ces textes exploratoires. L'ouvrage est plus ambitieux que son style d'écriture grand public ne pourrait le laisser croire.

Assistés d'une escouade de reporters et de documentalistes chevronnés, avisés par des *insiders* bien placés (pour certains lassés par les empiètements intempestifs du Pentagone), les auteurs se sont appliqués à reconstituer la trame de l'État secret post-11 septembre, à recenser les institutions à basse visibilité qui opèrent sous sa tutelle, à localiser ses points suburbains/ruraux d'implantation concentrée, à explorer les systèmes statutaires de distinction et d'exclusion (habilitations/cloisonnements) qui fondent sa légitimité alternative. Les résultats de cette enquête se montrent à la fois éclairants et préoccupants. Procédant par recoupements, les auteurs mettent en évi-



dence une vaste mosaïque d'entités bureaucratiques opaques, installées, programmées et managées de manière quasi discrétionnaire, sans contrepoids effectif, et sans même que les gestionnaires placés à leur tête aient pleine connaissance de ce qui se fait sous leur autorité nominale. Toutes catégories confondues, le total des entités administratives travaillant sur des programmes classés « secret défense » serait au minimum de 1 200 organisations. D'après les auteurs, cette prolifération pose de très graves problèmes (symbolisés dans le texte par la métaphore de la tumeur cancéreuse, qui revient à plusieurs reprises). Au plan politique, elle va directement à l'encontre des principes fondamentaux (rationalité/transparence/redevabilité) qui ont fait la force hégémonique de la démocratie américaine (exemplarité et confiance en soi). Au plan budgétaire, elle représente un gouffre sans fond, peu compatible sur le long terme avec la restauration de la compétitivité économique. Au plan administratif, elle participe à la constitution d'un État policier qui propage ses ruminations paranoïaques dans tous les secteurs de la vie quotidienne. Pis encore, laissent entendre les auteurs, l'efficacité instrumentale de l'État secret laisse fortement à désirer : même si le nombre d'analystes « spécialisés » a cru dans des proportions considérables, le bagage culturel standard de cette population semble hautement lacunaire (peu de cadres conceptuels abstraits, pas de

connaissances de terrain, pas de sens des nuances anthropologiques et sociologiques). Résultat : des masses de dossiers et de rapports redondants, sans aucune valeur ajoutée, qui encombrant les systèmes décisionnels et nuisent au déchiffrement discriminatoire des menaces et des risques.

Cette mise en garde a-t-elle une chance d'avoir un quelconque impact institutionnel ? On peut en douter. Les ténors de la classe politique américaine n'ayant – pour le moment – aucun intérêt à engager une croisade frontale contre le complexe militaro-barbouzard et ses idéologies dysfonctionnelles, il y a fort à parier que cette entité va continuer à croître et à prospérer dans les années qui viennent.

Jérôme Marchand

**IT'S EVEN WORSE THAN IT LOOKS:
HOW THE AMERICAN CONSTITUTIONAL
SYSTEM COLLIDED WITH THE NEW
POLITICS OF EXTREMISM**

Thomas E. Mann
et Norman J. Ornstein
New York, Basic Books, 2012,
226 pages

Bien connus des étudiants en science politique aux États-Unis, deux chercheurs chevronnés se penchent à nouveau sur les dysfonctionnements du système institutionnel et politique américain, dans un ouvrage qui établit un constat et une analyse des causes avant de proposer des remèdes.



La Constitution de 1787 a mis en place une stricte séparation des pouvoirs à travers un système présidentiel : le Congrès ne peut démettre le président, qui ne peut dissoudre le Congrès. En cas de majorité différente à la Maison-Blanche et dans les deux chambres (*divided government*), ces différents acteurs sont condamnés à s'entendre jusqu'aux élections suivantes, sous peine de blocage complet de l'activité législative. Or, les dernières décennies ont vu l'effritement de ce système fondé sur le compromis, sous l'action d'une polarisation croissante des partis républicain et démocrate et de la vie politique américaine en général. Cette dernière se caractérisant par une grande animosité entre politiciens, que les auteurs décrivent comme « hyperpartisans ». Le taux d'approbation de l'action du Congrès dans l'opinion est descendu en 2012 aux alentours de 10 %.

Publié par des chercheurs reconnus, émanant pour l'un de la Brookings (considérée comme progressiste) et pour l'autre de l'American Enterprise Institute (considéré comme conservateur), l'ouvrage bénéficie d'une aura à la fois académique et bipartisane. C'est ce qui permet aux auteurs de dénoncer le Parti républicain comme beaucoup plus agressif et idéologique que le Parti démocrate et comme portant une lourde responsabilité dans l'évolution à laquelle on assiste aujourd'hui. Ces dernières années, les républicains ont

en effet entrepris une œuvre de délégitimation de tout ce qui n'est pas dans leur ligne, y compris bien sûr du président. La dénonciation de cette « polarisation asymétrique » n'est pas courante dans les cercles politiques et les médias américains, car elle est bien sûr la cible d'attaques violentes de la part... des républicains.

La seconde moitié du livre passe en revue les solutions possibles. Certaines sont rejetées, comme l'émergence d'un troisième parti ou la candidature d'indépendants, et d'autres justifiées, au terme de démonstrations convaincantes. Parmi ces dernières, la réforme des partis et de certaines procédures utilisées au Sénat et à la Chambre des représentants, une meilleure responsabilisation des médias et surtout une plus grande participation citoyenne à la vie politique. Elle serait basée par exemple sur un système d'amende en cas d'abstention aux élections, comme au Brésil.

La science politique n'étant pas une science exacte, le lecteur ne peut s'empêcher de penser que d'autres démonstrations pourraient proposer d'autres solutions de manière tout aussi concluante. Tant de facteurs entrent en ligne de compte dans l'application et le succès de réformes politiques qu'il semble difficile de trancher *ex ante*. Quoiqu'il en soit, et malgré une bonne présence médiatique du livre, de ses auteurs et de leurs thèses, il semble que le nivellement par le

bas de la vie politique américaine soit appelé à se poursuivre – à l’instar de ce qui se passe dans le monde des médias américains. Aucun levier ne semble pouvoir être actionné pour engager une réforme du système dont tout le personnel politique paraît aujourd’hui prisonnier.

Laurence Nardon

LE TEA PARTY, PORTRAIT D’UNE AMÉRIQUE DÉSORIENTÉE

Aurélie Godet
Paris, Vendémiaire, 2012,
248 pages

Comme l’écrit l’auteur dès son introduction, bien des politologues diraient aujourd’hui au sujet du Tea Party : « Beaucoup de bruit pour rien » (*Too much hype*). Plus proche du mouvement populaire que du parti politique, né d’une vague de mécontentement et de contestation à l’égard des dirigeants au pouvoir et nourri par la crise économique, le Tea Party brille par son absence dans la campagne présidentielle de 2012. Alors que médias et commentateurs se sont régalés du phénomène en 2009-2010, qu’une vaste mobilisation a contribué à la victoire historique des républicains aux élections de mi-mandat, et alors que Sarah Palin s’était incarnée en grande prêtresse du mouvement, les candidats Tea Party aux primaires républicaines (Michelle Bachmann, Herman Cain, voire Rick Perry ou Newt Gingrich) se sont tous rapidement inclinés. La course à la nomination

républicaine s’est soldée par un duel entre le catholique ultra-conservateur Rick Santorum et le gouverneur-*businessman* Mitt Romney, tous deux représentatifs d’autres tendances de la droite américaine, qu’on croyait moribondes. Plus généralement, le Tea Party semble avoir disparu des écrans radar médiatiques et politiques, tandis qu’on ne parle que de l’influence de riches donateurs ou du retour des néoconservateurs.

C’est au-delà de l’actualité qu’il faut regarder pour apprécier le rôle que joue le Tea Party dans la politique américaine, ce que fait cet ouvrage dont la lecture est aisée, mêlant volontiers références intellectuelles et informations journalistiques.

Aurélie Godet y retrace les origines du mouvement, de l’appel du journaliste Rick Santelli à protester contre les plans de relance économique du président Barack Obama en juillet 2009, aux manifestations massives de militants, à Washington, DC et ailleurs, jusqu’à la mobilisation électorale de 2010 qui a porté au Congrès plus de 40 candidats estampillés Tea Party. L’auteur évoque également la stratégie de récupération du Tea Party par un Parti républicain sans *leader* charismatique et sans direction depuis l’échec de 2008, la contre-offensive, faible et anecdotique, des démocrates et le rôle du Tea Party en 2012, dans un chapitre malheureusement un peu trop rapidement périmé.



Le véritable apport de cet ouvrage réside dans les quatre chapitres qui en constituent le cœur. L'auteur s'attache à y démontrer les fondements du mouvement Tea Party : son contenu idéologique, le profil type de ses militants, la force de ses organisations et les appuis financiers et politiques dont il dispose. Ce faisant, A. Godet souligne l'éclectisme du mouvement, ses paradoxes et ses contradictions. Coalition anti-Obama, le Tea Party fédère des groupes divers et parfois opposés, rassemblés derrière un attachement viscéral à la Constitution, à un système d'imposition réduit et au *small government*.

La démonstration vise à convaincre que le Tea Party est bien plus que la somme des parties qui le composent et incite à penser qu'en dépit de l'éclipse actuelle, le mouvement pourrait avoir de beaux jours devant lui. Pourtant, nous dit Aurélie Godet : « Le Tea Party tel qu'il existe aujourd'hui n'a pas la solidité que certains lui prêtent ; il est probable que rétrospectivement, les historiens désigneront l'année 2010 comme celle de son apogée et celle de 2011 comme celle de son déclin. »

Sans répondre à tous les questionnements, l'ouvrage nous donne des clés pour enrichir notre compréhension du phénomène contestataire de droite sous Barack Obama et pour appréhender la transformation actuelle profonde que connaît la droite américaine.

Célia Belin

EUROPE

POUR UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE D'ÉTATS-NATIONS. LA VISION DE JACQUES DELORS REVISITÉE

Gaëtane Ricard-Nihoul
Bruxelles, Larcier, 2012,
208 pages

Gaëtane Ricard-Nihoul a été à bonne école. Pendant près de sept ans, cette jeune chercheuse belge a travaillé pour le *think tank* Notre Europe fondé par Jacques Delors. Rien d'étonnant à ce qu'elle publie un plaidoyer engagé en faveur d'un concept inventé et promu par l'ancien président de la Commission : celui de fédération d'États-nations.

Si Jacques Delors n'a utilisé cette expression qu'en 1994 (dans une interview à *Der Spiegel*), elle résume bien l'approche qui fut la sienne de la construction européenne, à égale distance d'un fédéralisme naïf et d'un patriotisme frileux. Il s'agit de « concilier ce qui apparaît à beaucoup inconciliable : l'émergence de l'Europe unie et la fidélité à notre nation, à notre patrie » (discours au collège de Bruges, 17 octobre 1989).

La formule a été décriée, certains y voyant un oxymore. Par un emprunt intelligent aux travaux du politiste Olivier Beaud, l'auteur démontre qu'il n'en est rien. Dans sa *Théorie de la fédération* (PUF, 2007), O. Beaud oppose à l'État fédéral, tel qu'on le rencontre aujourd'hui aux États-Unis ou en



Allemagne, un nouveau concept conçu comme un « ordre politique sans souveraineté » : formé comme une confédération par l'union volontaire d'États mais, à la différence des fédérations, sans les absorber dans un nouvel État, cette « fédération fédérative » n'est pas un État. Elle réalise par construction un équilibre instable entre deux forces : l'unité qui pousse les États fédérés à s'unir, et la diversité qui les conduit à défendre leurs singularités.

Ces développements théoriques, moins abstraits qu'ils n'y paraissent, sont le soubassement d'une réflexion très concrète sur l'avenir de l'Union européenne (UE), d'autant plus nécessaire que l'échec du traité institutionnel en 2005 semble avoir inhibé la réflexion politique sur l'Europe. G. Ricard-Nihoul identifie trois grandes problématiques.

La première est celle des compétences. Elle est centrale pour Jacques Delors, qui répète inlassablement que le fédéralisme permet « de dire qui fait quoi ». On sait depuis Maastricht que le choix du niveau de compétences doit être guidé par le principe de subsidiarité. Mais qu'il s'agisse – comme l'énumère l'article 2 du traité de Lisbonne – de compétences exclusives, partagées ou complémentaires, dans les trois cas le système est celui d'une imbrication permanente entre les niveaux de pouvoir. Le modèle du gâteau à couches séparées (*layer cake model*) reflète moins bien la réalité que

celui du gâteau marbré (*marble cake model*).

La deuxième problématique est celle du gouvernement : quel *leadership* dans un système consubstantiellement traversé par un courant de forces contradictoires, les forces centripètes incarnées par la Commission – dont l'objet social est, selon la jolie expression de Jacques Delors, de « penser chaque jour à l'Europe » – s'opposant aux forces centrifuges du Conseil – où les représentants des États dénoncent, parfois non sans schizophrénie, dans leur capitale, les textes qu'ils ont votés à Bruxelles ? Critiquant le choix d'opposer au président de la Commission un président stable du Conseil européen, G. Ricard-Nihoul plaide en faveur d'une autorité unique à double casquette, qui permettrait de rapprocher les deux institutions au lieu de les opposer.

La troisième est celle de la démocratie. L'auteur rejette la critique d'un « déficit démocratique » : nul n'accède au niveau européen à une position de décideur politique sans avoir été choisi au terme d'une élection. Mais elle souligne deux défauts de la construction européenne. Le premier est l'insuffisante articulation entre débats démocratiques nationaux et européen, faute d'un véritable espace public européen. Le second est la domination étouffante d'une culture démocratique consensuelle à Bruxelles. Ce double constat



aurait pu déboucher sur une proposition audacieuse : l'élection au suffrage universel direct d'un président de l'Union ; mais l'auteur la récuse au motif qu'elle serait contraire à l'essence d'une fédération d'États-nations dont la légitimité des dirigeants doit procéder à la fois des États et des citoyens.

L'histoire de l'Europe n'est pas celle de la construction d'une fédération sans cesse plus intégrée devant déboucher sur la création d'un État souverain. Un modèle politique inédit doit être forgé, capable de satisfaire les aspirations schizophrènes des citoyens européens : l'aspiration au rapprochement face aux défis de la mondialisation, et la défense de la pluralité culturelle. Non pas « *E pluri-bus unum* » (de plusieurs, un seul) comme aux États-Unis mais « *In varietate concordia* » (l'unité dans la diversité).

Yves Gounin

EUROPEAN UNION FOREIGN POLICY: FROM EFFECTIVENESS TO FUNCTIONALITY

Christopher J. Bickerton
Basingstoke, Palgrave Macmillan,
2011, 192 pages

Le point de départ de l'auteur est qu'il ne faut pas regarder cette politique en fonction de sa performance (*effectiveness*) mais en se demandant à quoi elle sert (*functionality*), ce qui ramène à des considérations internes sur la construction européenne. Ce point de départ est on ne peut plus pertinent. Dès le lancement

d'une « coopération politique européenne » au niveau de la politique étrangère, l'enjeu était bien d'affirmer une « identité européenne » par rapport au monde extérieur (sommet de Copenhague, 1973). Et Lucien Febvre ne disait-il pas en 1945 : « L'Europe, s'il faut la faire, c'est en fonction de la planète » ?

Christopher Bickerton voit cette politique étrangère européenne comme un moyen pour les grands pays européens de tourner la page de la politique de puissance, comme le produit aléatoire de bagarres inter-institutionnelles, comme une (vaine) tentative de produire une identité et une puissance européennes dans un ordre politique fragmenté, enfin comme un moyen tout aussi infructueux de refonder la légitimité démocratique du projet européen.

La vision de C. Bickerton est pessimiste et négative et ne reconnaît à cette politique qu'une nature « épiphénoménale » (Giandomenico Majone) et à la puissance européenne qu'un intérêt « introspectif ». Il se range ainsi à côté des diagnostics lucides et désabusés d'autres grands acteurs européens, par exemple Jean-Louis Bourlanges : « Ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix, c'est la paix qui a fait l'Europe. »

Cette vision est critiquable. La stratégie européenne de sécurité de 2003 est décrite comme un exercice destiné à refermer les plaies de la querelle sur l'Irak : or cette stratégie n'est-elle pas la première énoncia-



tion par l'Union européenne (UE) des menaces qui la concernent ? Et le caractère imprécis du document doctrinal n'est-il pas commun à tous les documents de cette nature ? L'Allemagne n'a-t-elle soutenu la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) que pour échapper à ses responsabilités nouvelles après la fin de la guerre froide et la réunification (et que dire du rapport à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord [OTAN], que l'auteur mentionne à peine) ? La France ne soutient-elle la PSDC que pour mieux faire son deuil de la tradition gaulliste ? *Quid* des ambitions qu'elle porte pour une « Europe puissance » ? Ne faut-il voir la médiation de la présidence française de l'UE dans la guerre russo-géorgienne de 2008 que comme un moyen de surmonter les divisions au sein de l'UE ? La démonstration ne fait jamais l'effort d'entrer dans la définition positive d'un intérêt européen produit par la diversité des intérêts nationaux (par exemple pour la politique européenne de voisinage ou la stabilisation des Balkans).

De même, l'auteur dénie toute cohérence, toute ambition, toute efficacité au Service européen pour l'action extérieure (SEAE), sans rappeler que cette dernière est encore très jeune (plus de 20 opérations lancées depuis 2003 seulement, naissance du SEAE en 2010), et que tâtonnements et affrontement des intérêts font partie d'un *work in progress*.

Les pages les plus intéressantes sont consacrées à la puissance normative et à l'affirmation d'une identité européenne. Comme le montre l'auteur en mobilisant les plus éminents penseurs de l'intégration, l'UE porte par ce concept de « puissance normative » une vision cosmopolite de l'ordre mondial, qui transparait dans ses propres références fondatrices (le droit international, les Droits de l'homme, le multilatéralisme). C. Bickerton relève à juste titre l'écart qui peut exister entre les prétentions éthiques et le recours aux outils de puissance : contradiction à laquelle n'échappent pas les Occidentaux en général dans leurs « interventions humanitaires ». Mais la définition des normes et des « préférences sociales » de l'UE, selon l'auteur, ne peut s'ancrer que dans les États membres ; et les références cosmopolites et post-modernes (comme la culpabilité à l'égard des pays colonisés mise en avant par Kalypso Nicolaidis) ne sauraient selon lui s'y substituer.

Tout n'est pas à rejeter dans la critique du cosmopolitisme. Mais en déniautout fondement à une Europe politique et en constatant que la politique étrangère européenne ne se prête guère à une refondation de la légitimité démocratique de l'UE (terrain privilégié des exécutifs nationaux), il ne fait que boucler la boucle, sans voir que le système institutionnel européen autorise aussi des formes de vie politique à l'échelle européenne (au



Parlement), ainsi que des formes de participation démocratique. L'UE serait « dans un *no man's land* politique », dit C. Bickerton, rejoignant l'affirmation péremptoire de Gordon Brown : « Entre le monde et les États, il n'y a rien. »

Cet ouvrage documenté et sérieux offre néanmoins des clés utiles pour essayer de repenser le projet d'une Europe politique pouvant transcender la neutralisation des marchandages intergouvernementaux par l'affirmation d'un fonds commun d'intérêts, de préférences et de valeurs.

Maxime Lefebvre

MOYEN-ORIENT

L'ÉTAT DE BARBARIE

Michel Seurat
Paris, PUF, 2012, 286 pages

On pouvait difficilement imaginer réédition plus opportune que celle de cet *État de barbarie*, recueil de textes écrits par le sociologue Michel Seurat (1947-1986) durant les années qui ont précédé son enlèvement et sa mort au Liban. Ces articles étudient la nature du régime syrien telle qu'elle s'est révélée dans la répression de l'insurrection islamiste entamée en 1979, répression qui connaîtra son point d'orgue trois ans plus tard avec le massacre de Hama.

De ce recueil, la postérité a principalement retenu une analyse du système politique syrien qui, rom-

pant avec les thèses marxistes en vogue à l'époque, adopte le schéma développé par le polymathe tunisois Ibn Khaldoun (1332-1406) pour expliquer l'émergence des dynasties à travers l'histoire : une communauté unie par un esprit de corps reposant le plus souvent sur des liens de sang (*'asabiyya*) s'empare d'une prédication religieuse (*da'wa*) afin de légitimer sa prise du pouvoir (*mulk*). Appliquée à la Syrie moderne, cette triade voit le clan Assad, et plus largement la communauté alaouite se saisir de l'idéologie baasiste pour asseoir son hégémonie sur la jeune république syrienne.

Non moins stimulant est l'emprunt à Léo Strauss du concept de tyrannie pour spécifier la violence située au cœur du système de pouvoir syrien : comme le souligne M. Seurat, cette violence est orientée vers l'éradication de l'espace politique et, loin de constituer un facteur de construction de l'État (ce que suggèrent les travaux des politologues vantant les vertus « développementalistes » des régimes militaires du tiers-monde), elle est la négation même de l'État moderne au sens de moteur intégrateur d'une communauté nationale. Ainsi, confronté à l'insurrection islamiste du début des années 1980, le régime syrien se dévêt partiellement de ses oripeaux modernistes-révolutionnaires et, continuant à prétendre incarner l'unité nationale syrienne et panarabe, manipule la solidarité confessionnelle alaouite pour sou-



der derrière lui la communauté qui lui fournit le socle de son appareil militaro-sécuritaire. L'aboutissement de cette logique, encore limitée à l'époque mais qui prendra des proportions considérables après 2011, est la création de milices communautaires alaouites *en dehors* des institutions étatiques.

Aux yeux de nombreux chercheurs travaillant sur la Syrie contemporaine, dont l'auteur de ces lignes, les analyses de M. Seurat avaient fini par acquiescer un intérêt d'ordre essentiellement historique : elles éclairaient la genèse du régime baasiste ainsi que son fonctionnement durant la crise de 1979-1982, mais elles ne semblaient plus guère pertinentes pour comprendre la Syrie du XXI^e siècle. Sur le plan politique, cette dernière avait apparemment fini par s'inscrire dans une norme autoritaire régionale où d'identiques processus de « mise à jour » et de « consolidation » (ouverture limitée et contrôlée du jeu électoral, développement des organisations non gouvernementales [ONG]) étaient observables du Golfe à l'Atlantique. En termes socioéconomiques, le tournant néolibéral des années 2000 creusait les inégalités, éloignant les bourgeois sunnites de leurs coreligionnaires ruraux et périurbains, rapprochant les premiers de l'*establishment* militaro-sécuritaire alaouite et relativisant d'autant la pertinence d'une grille de lecture confessionnelle.

Dans les premiers mois du présent soulèvement, les clivages socio-économiques semblaient toujours l'emporter, les classes privilégiées n'affichant guère d'enthousiasme à l'endroit d'un mouvement porté en grande partie par les perdants de la libéralisation économique. Un an et demi plus tard toutefois, le succès des grèves commerçantes et la défection du général Manaf Tlass, fils de celui qui fut le ministre (sunnite) de la Défense de 1973 à 2003, attestent que la polarisation confessionnelle a eu raison de l'attentisme des élites sunnites. Plus fondamentalement, elle rappelle que le régime des Assad ne s'est jamais réellement normalisé d'un point de vue confessionnel : il a certes coopté des acteurs sunnites mais leur a refusé tout rôle déterminant (ou alors à titre très exceptionnel) au cœur du pouvoir.

L'acuité et l'actualité des analyses de M. Seurat apparaît également dans sa description du régime syrien comme conglomérat de « bandes » plutôt que comme architecture institutionnelle : actuellement confronté à la lente désintégration de la composante sunnite de son armée, le clan Assad trouve – temporairement – son salut dans le recrutement massif de civils alaouites au sein de milices supplétives connues sous le nom de *chabbiha*. On notera à ce propos que s'il lui avait été donné de survivre à son enlèvement, M. Seurat aurait découvert en Syrie des réalités



encore plus « khaldouniennes » qu'il ne l'imaginait sans doute. Il est en effet tentant, par exemple, de lire à travers l'opposition historique entre *hadara* (territoires de sédentarité/civilisation) et *badiya* (terres de nomadisme) l'alliance conclue par le régime avec des clans bédouins de la région d'Alep, afin de rétablir son pouvoir sur la ville au lendemain du conflit qui, de 1979 à 1982, l'avait opposé aux classes moyennes urbaines. Au-jour d'hui, ces clans constituent toujours le gros des troupes des *chabbiha* dans la métropole du Nord.

Au-delà des clés qu'elle offre pour comprendre la crise actuelle, l'œuvre de M. Seurat a le mérite de nous rappeler que la recherche scientifique a finalement assez peu pris au sérieux le facteur répressif dans la durabilité des autoritarismes arabes.

Ce facteur n'a évidemment jamais été nié ni ignoré mais n'a fait l'objet que d'un nombre très réduit d'études spécifiques, dont bien peu, s'il en est, peuvent prétendre rivaliser en qualité avec *L'État de barbarie*.

Thomas Pierret

HISTOIRE DE GAZA

Jean-Pierre Filiu

Paris, Fayard, 2012, 436 pages

Ce livre est plus qu'une « étude de cas » et son propos dépasse la simple chronique historique : il débouche sur une réflexion qui

dépasse ce territoire de 360 km² et touche aussi bien la façon dont un mouvement islamiste prend le pouvoir que les incohérences de la politique israélienne.

Conservée par l'Égypte à la suite de la création de l'État d'Israël, la bande de Gaza tombe provisoirement, en 1956, sous le contrôle d'Israël, puis de nouveau après la guerre de 1967. Alors que le Fatah est peu présent, l'influence des Frères musulmans s'y fait sentir dès 1946. Ils tissent leur toile dans la discrétion et l'efficacité : le cheikh Ahmed Yassine, personnalité charismatique que le Fatah a essayé de récupérer, commence à jouer un rôle à partir de 1965. Dans les années 1970, les Frères musulmans s'organisent : ils sont à l'origine de la création en 1973 du Mujamma, centre islamique, puis de la première université islamique en 1985, dans les deux cas avec l'aval des autorités israéliennes. Dès lors, les Frères musulmans montent progressivement en puissance, avec le souci de promouvoir le « bon islam », et étendent leur présence dans les domaines de l'enseignement et de la santé.

En 1987, la fondation du Hamas, qui se dote d'une branche armée, les brigades Ezzedine al-Qassam, marque un tournant. Cinq ans après, le premier attentat suicide témoigne de l'engagement du mouvement dans la lutte armée. Longtemps complaisantes, les autorités israéliennes entament un bras



de fer avec le Hamas. Celui-ci renforce sa popularité, gagne en 1995 les élections municipales dans sept des neuf mairies de la bande de Gaza et, un an plus tard, les élections législatives dans l'ensemble des territoires palestiniens. Dès lors, Gaza devient un « émirat islamique » et, malgré les interventions successives de Tsahal, notamment l'opération Plomb durci, Israël se trouve confronté à une impasse humanitaire et stratégique.

Reconnu comme une « prison à ciel ouvert », pour reprendre une expression souvent utilisée, Gaza reste un baril de poudre aux portes d'Israël, d'autant plus dangereux que le Hamas peine à faire respecter son autorité sur sa branche armée, tandis que prolifèrent de multiples groupes armés comme le djihad islamique, les milices instrumentalisées par la famille Dughmush, ou les « soldats des partisans de Dieu » d'Abdelatif Moussa. À travers notamment les témoignages personnels qu'il a pu recueillir, Jean-Pierre Filiu donne un tableau saisissant des différentes forces qui se côtoient et s'affrontent dans cet espace réduit, passé de 80 000 habitants en 1945 à près de 1,5 million aujourd'hui.

L'ouvrage permet également de mieux suivre une politique israélienne sans vision stratégique, qui accumule les réactions à chaud plus que les actions réfléchies. Dans un premier temps, la politique des « portes ouvertes » vise à annexer

la bande de Gaza, en utilisant une main-d'œuvre captive travaillant à bas salaire en Israël et qui, jusqu'en 1991, a bénéficié d'un permis de sortie générale. Des colonies se sont installées, avec l'encouragement des autorités, à partir de 1982. Le développement des attentats suicides, le déclenchement de la seconde *intifada* et la prise de conscience de la menace démographique que représenterait une annexion de Gaza provoquent un revirement complet de politique, conduisant au retrait unilatéral et au démantèlement des colonies. Celui-ci s'accompagne de mesures visant à isoler totalement le territoire. Mais ce retrait unilatéral, non négocié avec le Fatah, est exploité comme une victoire par le Hamas. De même la libération du soldat Gilad Shalit, négociée en fait avec le Hamas en même temps que la libération de 1 000 prisonniers qui avait été exigée dès l'enlèvement, renforce la crédibilité du mouvement. On voit aussi comment le Fatah a vu son influence s'estomper progressivement au profit du Hamas. Malgré les tentatives successives, qui se poursuivent pour réconcilier les différents mouvements palestiniens, la cassure sera sans doute difficile à surmonter.

Dans ce livre comme dans les précédents – notamment *Mitterrand et la Palestine* (Fayard, 2005) ou *La Révolution arabe* (Fayard, 2011), J.-P. Filiu, en excellent connaisseur du monde arabe, apporte une contribution originale et des informations de



première main. Cette analyse, fortement documentée, souligne la complexité des problèmes et le jeu ambigu d'Israël. Elle donne l'impression que beaucoup d'erreurs ont été commises et d'occasions manquées, conduisant à une impasse dont on ne voit guère quelle pourrait être la sortie à présent.

Denis Bauchard

RAMALLAH DREAM : VOYAGE AU CŒUR DU MIRAGE PALESTINIEN

Benjamin Barthe
Paris, La Découverte, 2011,
271 pages

Cet ouvrage est le récit d'une triste réalité palestinienne où se croisent diplomates, hommes d'affaires et activistes dans l'illusion d'un État qui n'en est pas un. L'ouvrage, bien documenté et bien écrit, éclaire l'envers du décor de l'Autorité palestinienne comme de la ville de Ramallah, deux symboles d'une même coquille vide tenue en « vie artificielle » par la communauté internationale.

L'introduction s'ouvre sur une histoire : « Il était une fois une bureaucratie sans État, une superstructure hors sol, un pays doté d'institutions de plus en plus sophistiquées mais incapable de les utiliser. » C'est d'un réalisme implacable que fait preuve l'auteur, qui décrit en huit chapitres les rouages d'une entité paradoxale, voire d'un « pays impossible ». Le chapitre 1 revient sur l'histoire de

Ramallah, érigée en capitale économique depuis la fin des années 1990, la création de l'Autorité palestinienne et le retour des Palestiniens de l'extérieur. Le village se transforme alors en centre globalisé accueillant aussi bien les militants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qu'une élite palestinienne occidentalisée de plus en plus éloignée de la réalité locale. Ramallah symbolise ainsi cette capitale politique et économique d'un non-État, une « bulle » de restaurants et autres lieux de sorties pour quelques VIP vivant dans un artifice de modernité et d'ouverture sur le monde. En réalité, Ramallah vit aussi au rythme des *check points*, des restrictions de circulation et de la colonisation israélienne.

Le chapitre 2 décrit cette « matrice coloniale » comme un système politique et urbain visant à fragmenter l'espace palestinien en le grignotant et en limitant toute continuité territoriale, pourtant indispensable à la viabilité étatique. Déjà compartimentée en zones A, B et C, la Cisjordanie devient une « peau de léopard » où l'Autorité palestinienne ne jouit d'une autonomie que sur moins de 18 % du territoire. D'où le « décalage énorme entre le vocabulaire, qui donne l'illusion des attributs de l'État, et la réalité, qui implique un degré de sujétion insoupçonné ». Le chapitre 3 revient dès lors sur les failles des institutions palestiniennes, pourtant au cœur du projet politique de l'actuel Premier ministre Salam Fayyad.



Pour ressembler à un État, et surtout pour rassurer et convaincre la communauté internationale, le *leadership* palestinien s'est lancé en 2007 (après la victoire du Hamas aux élections législatives et la scission avec Gaza) dans un vaste projet de modernisation économique et institutionnelle. Censées poser les bases d'un futur État palestinien, ces réformes sembleraient avoir plutôt exacerbé les tensions sociales, la mainmise du Fatah sur les institutions palestiniennes de Cisjordanie, ainsi que les contradictions entre une sophistication croissante et une absence de prise sur le terrain.

Les chapitres 4 et 5 sont consacrés à cette gouvernance néolibérale dictée par la communauté internationale et les bailleurs de fonds. À coups de *quick impact projects*, de logiciels informatiques pointus, d'agences de développement privées et de financements à crédit, les territoires palestiniens sont devenus un laboratoire pour experts du *state-building*. Pourtant, cette mise sous assistantat du peuple palestinien et de ses institutions a conduit à sa dépolitisation, à sa déconnexion de la lutte nationale et au désengagement d'une partie de la jeunesse palestinienne et d'une classe privilégiée vivant à Ramallah. Benjamin Barthe jette dès lors un regard désabusé sur le bilan du gouvernement Fayyad qui, sous couvert de « paix économique », aurait en réalité renforcé le « dé-développement » des territoires

palestiniens (en référence aux travaux de Sara Roy), les inégalités socioéconomiques et la fracture entre la Cisjordanie et Gaza. Le *leadership* palestinien est donc accusé par l'auteur de faire le jeu des Israéliens.

Le chapitre 6 insiste d'ailleurs sur les alliances de circonstance entre l'Autorité palestinienne et l'appareil militaro-sécuritaire israélien qui s'accordent sur un ennemi commun : le Hamas. Se transformant progressivement en « non-État policier », l'Autorité palestinienne sombrerait dans un déni de démocratie pour « maintenir le système en vie » ou plutôt pour « gagner du temps, jusqu'à la prochaine explosion ». Les deux derniers chapitres concluent sur l'incapacité de la communauté internationale (notamment de la diplomatie française et européenne) à infléchir le « *regressus* de paix », mettant au jour des tractations toujours plus contraignantes pour les Palestiniens, des sacrifices impossibles à faire (même pour contenter les Américains) et des rapports de force durablement à l'avantage des Israéliens. Les négociations israélo-palestiniennes sont donc aujourd'hui dans l'impasse, éloignant chaque jour un peu plus l'avènement d'un État palestinien indépendant au profit de quelques illusions et castes de privilégiés.

Élisabeth Marteu



INTIFADA FRANÇAISE ? DE L'IMPORTATION DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Marc Hecker

Paris, Ellipses, 2012, 506 pages

Marc Hecker part d'un constat : « Le conflit israélo-palestinien est en quelque sorte devenu une affaire française. » Il en tire la matière d'un livre riche de réflexions et d'analyses nuancées sur la façon dont ce conflit a été « importé », même s'il limite la portée de ce terme. Il en précise les raisons ; il dresse l'inventaire des forces associatives pro-israéliennes et propalestiniennes impliquées dans le débat ; il en décrit les modes d'action et essaie de tirer un bilan de leurs actions et de leurs influences. Sur un sujet sensible, trop souvent traité de part et d'autre de façon émotionnelle, il apporte un regard lucide et serein.

L'auteur donne un inventaire très complet des différents mouvements associatifs qui se mobilisent pour ou contre Israël, ou pour ou contre la création d'un État palestinien. À cet égard, il apparaît que de part et d'autre, des opinions très diverses coexistent, des plus consensuelles aux plus radicales. Certes, il existe ce que l'auteur appelle deux « *umbrella organizations* », le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) d'un côté et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine de l'autre. Mais même à l'intérieur de ces deux regroupements, qui rassemblent dans le premier cas 60 associations et dans le second 27,

les points de vue divergent, les tensions sont fortes et le consensus est difficile à trouver. Ces associations fonctionnent essentiellement avec des bénévoles, souvent en nombre limité ; leurs ressources financières sont parfois importantes et dans certains cas quelque peu opaques. Certaines ont une vocation généraliste – influencer les gouvernements et l'opinion dans le sens de leurs préoccupations –, d'autres ont des vocations spécifiques : par exemple l'Association pour le bien-être du soldat israélien (Absi), qui organise des galas pour recueillir des fonds en faveur des militaires israéliens. Certaines associations sont en fait des groupuscules parfois violents, comme le Bétar ou la Ligue de défense juive d'un côté, le collectif cheikh Yassine de l'autre.

Les liens avec l'ambassade d'Israël ou la délégation de la Palestine sont à géométrie variable, en fonction de la personnalité et du charisme des gens en place. Les « cibles » visées sont identiques : l'Élysée, le ministère des Affaires étrangères (considéré du côté pro-israélien comme favorable aux Arabes), les parlementaires, les médias. Les modes d'action sont comparables : articles de presse, manifestations, diffusion de documentation, organisation de « voyages d'études ». Des dérapages verbaux peuvent parfois occasionner de fortes tensions avec le pouvoir politique. La déclaration du ministre israélien Michaël Melchior, accusant en 2002 la



France d'antisémitisme, relayée par certaines associations juives, en est un exemple.

Globalement cependant, les associations juives ne peuvent empêcher la dégradation de l'image d'Israël dans l'opinion publique, clairement reflétée par les sondages cités. Mais ce qui est en cause est moins leur action – bien que le CRIF donne l'impression d'un alignement sans nuance sur les positions, mêmes les plus radicales, du gouvernement israélien – que la politique de ce dernier. À cet égard, l'opération Plomb durci menée contre Gaza à la fin 2008 marque un tournant.

Dans l'ensemble, remarque l'auteur, la violence n'a pas été importée en France, malgré les propos d'Alain Finkielkraut comparant la hausse des actes antisémites au moment de la seconde *intifada* à la Nuit de Cristal. La liste des attentats et assassinats ciblés commis en France de 1972 à 1982 en lien avec le conflit israélo-palestinien reste courte. Depuis lors, le plus préoccupant est la radicalisation du langage, de la part tant des associations pro-israéliennes que pro-palestiniennes, tout comme la quasi-absence de dialogue entre les associations des deux bords. Le

temps où la déléguée de la Palestine se rendait au déjeuner annuel du CRIF est révolu. On pointera aussi les amalgames entre, par exemple, la critique de la politique israélienne et l'antisémitisme. De façon générale, la tentation du manichéisme existe des deux côtés et l'on peut craindre que l'évolution du printemps arabe n'accentue ce phénomène.

M. Hecker a une conclusion nuancée : « Il existe une grande perméabilité de la France aux problématiques proche-orientales. Les répercussions du conflit israélo-palestinien sont multiples et prennent différentes formes, la plupart du temps non violentes. L'importation du conflit israélo-palestinien est devenue un enjeu de société et une problématique de sécurité intérieure ». La vigilance demeure nécessaire. Fondé sur une étude de terrain et sur une riche documentation, ce livre permet de mieux comprendre un phénomène d'« importation » qu'on retrouve dans d'autres pays mais pas au même degré, la France étant en effet, en Europe, le pays qui compte les communautés juive et arabe les plus importantes.

Denis Bauchard